Termes de Références - point focal TM

|  |  |
| --- | --- |
| **Position : Point focal en TM.** | **Condition : Personnel technique** |
| **Section/département :**  *En règle générale, le point focal TM se trouve avec la gestion des catastrophes, lorsque cela est adéquat et utile[[1]](#footnote-2)* | **Sous la supervision de :** |
| **Lieu :** HQ, avec des visites fréquents aux branches | **Domaines d’action** À l’échelle nationale |
| **Durée :** *Minimum 24 mois, de préférence 36 mois* | **Date de début:** |
| **Fréquence requise :**  *Nouveau rôle dédié ou temps partiel issu d’un rôle existant (si un rôle existe, indiquer le pourcentage de description de poste pour les TM)* | |
| **Source de financement :**  *Il est important de garantir un engagement de financement pour ce rôle pendant au moins un an. Si le financement n’est pas disponible, envisagez de budgétiser dans le Plan d’action (PoA) de préparation aux TM.* | |

### Contexte

*Description du contexte humanitaire*

### Portée et objectif

*Ce rôle assure un soutien technique à l’élaboration, l’intégration, la mise en œuvre et le suivi du plan de préparation aux TM (PTM) de la Société nationale (SN) et plus particulièrement du Plan d’action (PoA).*

*Ce poste est un rôle essentiel requis pour soutenir et diriger les processus de PTM. Si un point focal en TM n’est pas nommé dès le début, cela peut avoir pour conséquence que le SN ne soit probablement pas en mesure ou de fournir une TM évolutive, opportune et responsable aux personnes dans le besoin. Le point focal en TM est également nécessaire pour guider étroitement les dirigeants dans leur gestion globale et la prise en charge du parcours de PTM.*

*Le point focal en TM devrait être en place à temps pour appuyer l’auto-évaluation de la capacité de la SN et le processus de planification de PTM. Si ce n’est pas le cas, au plus tard, le poste devrait être recruté ou obtenu en tant qu’action prioritaire découlant du plan d’action.*

*Le point focal en TM devrait idéalement être un poste dédié à plein temps. Pour certaines SN, il peut être nécessaire que la personne soit détachée d’un poste SN existant, et il peut s’agir d’un poste partagé. S’il s’agit d’un rôle existant, le temps requis doit être alloué au travail du point focal TM (p. ex. % du rôle ou minimum d’heures par semaine) et précisé ci-dessus.*

### Dispositions organisationnelles

*Le point focal en TM devrait travailler en étroite collaboration avec les départements des programmes. La liste exacte des départements dépendra de la structure de la Société nationale, mais normalement, devrait inclure la gestion des catastrophes, Santé, Finances, logistique, DSN et Communications, etc.).*

*Le point focal TM peut être soutenu par une ou deux personnes pour des tâches administratives, financières, de rapports ou autres. Ces rôles de soutien peuvent être conçus pour offrir une occasion de coaching ou de mentorat, renforçant ainsi la capacité et les connaissances des TM.*

*Le point focal en TM devrait recevoir la formation et la formation de réadaptation TM appropriées, être soutenu pour avoir accès aux événements et ateliers d’apprentissage nationaux, régionaux et internationaux organisés par des organismes externes sur les TM et, dans la mesure du possible, avoir une expérience directe des TM dans les interventions d’urgence.*

### Tâches et responsabilités clés

Tâches cruciales

1. Promouvoir les TM, pour renforcer l’engagement et l’appropriation, et établir une coordination et une communication efficaces au sein de la SN.
2. Diriger le groupe de travail technique (GTT) de la SN sur les TM
3. Plaider pour les TM à la fois en interne et en externe, en participant aux réunions et réseaux de la TM tels que le CALP, les groupes de travail techniques inter-institutions et les réunions de donateurs dès que possible, et aux réunions régionales et internationales, le cas échéant.
4. Soutenir le leadership dans l’élaboration et/ou la mise à jour de la vision et de la stratégie des TM de la SN.
5. Animer/co-animer les ateliers d’auto-évaluation des TM de la SN et mener des discussions préalables à l’atelier avec le personnel pertinent pour recueillir des preuves de la capacité de TM de la SN.
6. Animer/co-animer l’atelier de planification de PTM et veiller à ce que le plan d’action soit approuvé par la haute direction de la SN et largement diffusé dans les départements de la SN.
7. Diriger la mise en œuvre du plan d’action et surveiller les progrès et émettre des rapports mensuels/trimestriels sur le plan d’action pour les acteurs concernés.

Tâches spécifiques

*Voici quelques exemples de rôles et de responsabilités spécifiques qui pourraient servir ou être adaptés au besoin. Il est prévu qu’une SN en propose également d’autres en fonction du contexte.*

Ces tâches spécifiques devraient relever des trois composantes principales :

**1. PTM**

* Rédiger, réviser et mettre à jour les **procédures opérationnelles normalisées (PON ou SOPs pour Standard Operational Procedures)** internes de TM en collaboration avec le GTT en TM et d’autres membres du personnel concernés. Former le personnel en question dans l’ensemble de la SN et assurer le déploiement et la mise en œuvre appropriés des PON au siège social et à travers les branches.
* Se familiariser avec **les outils de la boîte à outils CiE** et, en consultation avec le GTT des TM, décider des besoins **d’adaptation au contexte** et encadrer le développement d’outils contextualisés (par exemple, évaluation des TM, évaluation du marché, sélection des modalités, analyse des risques, ciblage et sélection des bénéficiaires, CEA, suivi post-distribution (PDM), etc.)
* Mobiliser des outils CiE adaptés, en formant et en soutenant le personnel en question à travers la SN et les branches à leur utilisation appropriée.
* Soutenir et superviser l’ensemble du processus d’approvisionnement, de l’identification des PSF à la passation de marchés, en établissant des liens avec les procédures d’approvisionnement SN et FICR, et assurer l’approbation appropriée de la logistique régionale d la FICR.
* Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités de PTM pour s’assurer que tout le personnel des programmes, des opérations, des finances et de la logistique et tout autre personnel impliqué dans les TM ont les connaissances et les compétences appropriées liées aux TM et à la programmation fondée sur le marché.
* Offrir des initiatives de formation et de renforcement des capacités (p. ex. ateliers, mentorat régulier) aux collègues sur le terrain afin de développer la capacité des SN à entreprendre des évaluations de TM, une analyse des réponses, une conception, une mise en œuvre et un S&E, grâce à l’utilisation d’outils CiE contextualisés.
* Recueillir des mises à jour sur les indicateurs/niveaux opérationnels de TM au niveau de la ligne de base, du milieu de gamme et de la ligne finale du PTM, ou après chaque réponse, pour alimenter le processus d’auto-évaluation de la SN et mesurer la réussite de la SN à fournir des TM aux personnes dans le besoin.

**2. Cash in Emergencies (CiE ou transfert monétaires en situation d’urgence)**

Toute réponse par TM doit utiliser les outils CiE contextualisés, développés dans le cadre de la PTM. Le point focal TM doit donner des conseils sur les étapes suivantes du cycle du projet, lors de toute intervention de réponse :

Évaluation et analyse des réponses

* Conseiller le siège de la SN (QGN) et sa direction sur la mise en œuvre appropriée et faisable des TM, en fonction des résultats des évaluations des TM et de l’analyse des réponses.
* Formuler des recommandations pour quels secteurs et selon quelles modalités les TM peuvent être mis en œuvre, sur une base continue en réponse à l’évolution des besoins/du contexte ou aux nouvelles urgences.

Conception et mise en œuvre

* Travailler en étroite collaboration avec le gestionnaire des catastrophes dans les réponses où les TM sont jugés appropriés.
* Harmoniser et généraliser les outils, directives et procédures appropriés pour les TM dans les processus plus larges de gestion des catastrophes de la SN (par exemple, appels d’urgence, planification, évaluation et rapportage (PMER), planification stratégique), afin d’assurer une prestation efficace et efficiente de l’aide.

Suivi et évaluation

* Travailler en étroite collaboration avec le responsable S&E pour s’assurer que les processus, systèmes et outils de S&E appropriés sont en place pour les TM et généralisés dans d’autres outils SN. Mener une formation clé du personnel clé, y compris les branches en question, pour s’assurer que les données de suivi et évaluation (S&E) soient correctement recueillies, centralisées, analysées et utilisées comme leçons apprises pour éclairer les futurs programmes.
* Évaluer l’effet sur les bénéficiaires et documenter les résultats, les leçons apprises et les meilleures pratiques dans les programmes avec TM.

**3. coordination**

* Plaider pour la création d’un GTT TM s’il n’est pas déjà en place. Convoquer des réunions régulières du GTT T avec les membres concernés au sein de la SN et du mouvement, au besoin.
* Participer régulièrement à des réunions de coordination externes TM (GTC et/ou groupes), représenter la position des SN sur les TM et participer à l’élaboration d’outils et d’approches communes du GTC.
* Partager et diffuser toute information clé sur la réponse humanitaire et le paysage plus larges de TM en interne au besoin, en particulier avec la haute direction.
* Coordonner et représenter la position des SN sur les TM au besoin lors de réunions avec les partenaires du mouvement dans le pays, les Nations Unies, les donateurs, les agences internationales et les acteurs du secteur privé.
* Accompagner le management à des réunions clés de TM de haut niveau, par exemple avec des représentants du gouvernement concernant les TM et la protection sociale, au besoin.
* Participer aux forums régionaux du mouvement TM si nécessaire, en particulier si le PF TM n’a qu’une expérience limitée sur le terrain

### Compétences et expérience

1. Un minimum de trois ans d’expérience de travail avec les TM dans le secteur humanitaire/développement, y compris une expérience de programme sur le terrain.
2. Excellentes compétences analytiques et capacité à influencer les décisionnaires.
3. Expérience dans le recueil, l’analyse et la communication de données.
4. Expérience en tant que présentateur auprès de publics externes et en tant que formateur.
5. Bonne compréhension de la préparation/planification d’urgence et de la réponse aux catastrophes au sein de la Société nationale
6. Excellentes compétences en coordination, notamment la capacité d’assurer la liaison avec divers organismes et individus, d’organiser des manifestations, de hiérarchiser les travaux et d’assurer une circulation harmonieuse de l’information et un environnement de coopération et de divulgation d’information.
7. Diplomatie et bonnes aptitudes interpersonnelles.
8. Capacité de rester calme sous pression et de ne pas perdre de vue les priorités stratégiques.
9. Capacité à travailler de manière autonome et avec personnes situées dans des lieux géographiques différents et dans d’autres organismes.
10. En fonction de son expérience, la personne doit également avoir la volonté de s’engager à suivre une formation technique correspondante avant ou au moment de prendre ses fonctions

1. Le texte en *italique* est à titre indicatif et devrait être adapté (ou supprimé) au moment de l’élaboration du modèle de mandat écrit, si nécessaire. [↑](#footnote-ref-2)